



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN ASPE L9

Monsieur le Directeur
SAS FRANCELOT
ZAC Europarc
Norroy le Veneur
CS 10662
57 146 WOIPPY Cedex

Objet : Dossier de déclaration concernant le lotissement
« Hameau du Moulin » à FAMECK
Accord immédiat

Metz, le 7 janvier 2015

P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Lotissement « Hameau du Moulin » à FAMECK**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 6 janvier 2015
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2015-00001
- Dossier réalisé par : BET SIRUS

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de FAMECK où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :
- BET SIRUS

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE_POTIER